

## **Election au Conseil des Etats : Didier Berberat élu tacitement**

La chancellerie d'Etat communique:

Au terme du délai de dépôt des listes, fixé à ce lundi 10 août 2009, à midi, des candidates et candidats à l'élection complémentaire au Conseil des Etats agendée au 27 septembre 2009, seul le parti socialiste neuchâtelois a déposé une candidature.

La liste socialiste comprend ainsi la candidature du conseiller communal et conseiller national Didier Berberat.

M. Didier Berberat est donc élu tacitement et il n'y aura pas d'élection complémentaire le dimanche 27 septembre 2009.

Pour rappel, M. Didier Berberat a été élu au Conseil national le 22 octobre 1995.

**Pour de plus amples renseignements :**  
**Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.**

Neuchâtel, le 10 août 2009